



Parti socialiste
prilly

Prilly, le 7.12.2020

Madame la Présidente,

Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Il est très rare d'entendre quoique ce soit des pompiers. Cependant, faisant moi-même partie du SDIS Malley Prilly Renens je souhaite questionner la Municipalité sur les solutions qu'elle envisage afin de faire face aux problèmes face auxquels ce corps de pompier est confronté.

Le SDIS Malley Prilly-Renens est constitués de volontaires qui sacrifient volontiers une partie de leur temps libre pour secourir, cas échéant, les habitants de ces deux villes. Ces volontaires sont bénévoles. Ils sont confrontés à des contraintes importantes et des interventions de jours comme de nuit pour aider notre population (feu, inondation, sauvetage et autre). C'est un milieu dans lequel règne une égalité exemplaire entre homme et femme, entre classes sociales et nationalités (indemnités, âge de la retraite).

Depuis plusieurs années le SDIS Malley Prilly Renens fait face à une surcharge de travail qui avait amené, il y a 4 ans, le précédent Commandant à demander la professionnalisation de son poste. Ce préavis a été retiré par la municipalité en décembre 2017. Le Commandant avait donc démissionné.

Il y a 2 ans, le Commandant qui lui a succédé demandait un poste à 50% pour résorber cette surcharge. Cette demande n'ayant pas abouti, celui-ci a donné sa démission en août 2020 pour la fin de l'année. Suite à cette démission, le corps des sapeurs-pompiers a reçu une première information en septembre: aucun Commandant ne serait nommé pour début 2021, ce qui devrait augmenter la charge de travail des autres officiers de l'Etat-Major.

Puis nous avons reçu une seconde information : le poste de commandant allait être repourvu. Il a effectivement été mis au concours le 16 novembre avec un délai de candidature au 26 novembre et des entretiens d'embauche au 30 novembre.

Parallèlement à ces démarches, il faut savoir qu'une réorganisation est discutée au niveau du Grand Lausanne : durant la journée, ce serait des pompiers professionnels qui interviendraient sur l'ensemble du grand Lausanne (VIDIS 20-25¹). Bien sûr, ce projet devra être accepté par les différentes municipalités et il a un coût.

¹ Vision Intégrée Défense Incendie et Secours 20-25

Mes questions à la Municipalité :

- Un commandant démissionne en 2018, un autre en 2020, parce qu'aucune réponse satisfaisante ne leur est donnée en termes de gestion de la charge de travail. En perdant ces personnes, des compétences sont perdues, sans parler des répercussions au sein du groupe des sapeurs-pompiers. Est-il normal de gérer ce genre de situation avec une lenteur aussi grande (près de 2ans)?
- Comment la Municipalité entend-t-elle gérer ce poste à l'avenir afin d'éviter que ce problème ne se reproduise ?
- L'actuel commandant démissionne en août. Un poste est mis au concours le 16 novembre seulement. Que s'est-il passé au niveau de la gestion des ressources humaines pour qu'il en soit ainsi ?
- L'actuel commandant avait demandé un poste à 50% afin de résorber la surcharge continue de travail. Qu'en est-il ?
- Comment la municipalité se positionne-t-elle face au projet de professionnalisation des interventions de jour et du coût qui en découlera pour la ville de Prilly?



Nicolas Tièche

PSP
